

Votre adhésion, acte solidaire, est essentielle pour le fonctionnement de notre syndicat. Merci à vous.

Cette adhésion vous assure :

- **La défense de vos droits** : interventions auprès du rectorat, de l'inspection académique, de la DDEC, des chefs d'établissements, des OGEC...
- **Une représentation efficace** dans toutes les commissions nationales, rectorales, académiques et diocésaines.
- **Une information régulière et complète** : bulletins nationaux, régionaux, départementaux et des envois d'informations par email.
- **Une protection juridique** (recours et défense) professionnelle.
- **Des tarifs préférentiels** de la part des mutuelles partenaires du SPELC (MNEC, St Christophe : santé-voiture-habitation) et du CSF.
- **Des contacts rapides** avec nos différents responsables.

Votre cotisation ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt (à hauteur de 66%) ou vous pouvez l'inclure dans vos frais réels. Pensez-y lors de votre prochaine déclaration.

IBAN - identifiant international de compte	BIC - identifiant de l'établissement	
FR92 2004 1010 0102 4702 6A02 263	PSSTFRPPBOR	
Titulaire du compte: SPELC de la Gironde		

Le SPELC 33 a fait le choix de simplifier sa grille de cotisations

Nous avons à cœur de défendre toutes les catégories, sans que le montant de l'adhésion ne soit un frein. Comparez et diffusez l'information autour de vous.

Revenus (nets mensuels)	Cotisation annuelle	Après Déduction fiscale
Etudiants	0 €	0 €
Enseignants suppléants	60 €	20 €
Enseignants stagiaires		
Moins de 1250 €	75 €	25 €
de 1251 € à 1500 €		
de 1501 € à 2000 €	90 €	30 €
de 2001 € à 2500 €	105 €	35 €
de 2501 € à 3250 €	120 €	40 €
Plus de 3251 €	135 €	45 €
Couple : 60 € + cotisation du salaire le plus élevé		

Modalités d'adhésion

Complétez et retourner ce bulletin à l'adresse de la trésorière ci-dessous, accompagné :

- Soit de votre **règlement par chèque(s)** à l'ordre de ;
« **SPELC de la Gironde** »
- Soit de l'**autorisation de prélèvement SEPA** (au verso) complétée et signée (**n'oubliez pas le RIB**)
- Soit par **Virement au SPELC de la Gironde** : dans ce cas, adresser votre bulletin d'adhésion par **voie postale** ou **Email** à notre trésorier (**références bancaires ci-contre**)
- Soit par **CB** sur **HelloAsso** via le lien du Spelc33 ci-dessous
<https://www.spelc.fr/syndicat/region/gironde/>

Trésorière : Mme SOPHIE PETITPIED
La HOUSE 9, Place de la CLAIRIERE
33610 CANEJAN
06 12 85 32 24 s.petitpied@spelc.fr



NOM :
NOM de jeune fille :
Prénom :
Date naissance :
Adresse personnelle :

Tél : **Portable** :
E-mail écrit en majuscule :@.....
Établissement(s) en 26-27 :
 2nd degré préciser : ☐ CLG ☐ LEG ☐ LT ☐ LP ☐ Ens. Supérieur
Matière(s) enseignée(s) :

Établissement en 2025-2026 :
Adhérent SPELC 25-26 : ☐ oui Dép. ?..... **Nouvel adhérent ?** ☐
Etes-vous adhérent à une des mutuelles ?
☐ Mutuelle St Christophe ☐ Identités Mutuelle (MNEC) ☐ MGEN
Prenez-vous votre retraite en 2026/2027 ? ☐ OUI ☐ NON

Partie à remplir par les enseignants
Catégorie : (PE, MA, Cert, PLP, Agreg, HC, CL.Ex)
Echelon : **Indice** :

Montant de votre adhésion

€

Règlement : ☐ chèque(s) (à Spelc de la Gironde)
☐ Par Virement ☐ Par CB
☐ Prélèvement automatique
☐ **Déjà au prélèvement automatique en 25-26**

Premier degré

- ☐ Etudiant(e) ☐ M1 ☐ M2
- ☐ Professeur des écoles
- ☐ Stagiaire
- ☐ CDI, Suppléant
- ☐ Directeur

Second degré

- ☐ Etudiant(e) ☐ M1 ☐ M2
- ☐ Contrat définitif
- ☐ Stagiaire
- ☐ CDI, Suppléant

Personnel Ogec

- ☐ Cadre
- ☐ Non cadre

Retraités

- ☐ Enseignant(e)
- ☐ Personnel Ogec

Je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc local qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD).

- ☐ **J'autorise le Spelc local et national à m'adresser par courrier postal** les publications et informations éditées par le Spelc (l'éducateur Spelc, lettres d'informations, messages concernant ma carrière, mes promotions, le mouvement de l'emploi...).
- ☐ **J'autorise le Spelc local et national à m'adresser sur ma messagerie électronique** les publications et informations du Spelc (l'éducateur Spelc, lettres d'informations, messages concernant ma carrière, mes promotions, le mouvement de l'emploi...).
- ☐ **J'autorise le Spelc local** à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la fédération des Spelc (pour que mon dossier soit suivi dans le cas de mutation dans un autre département ou une autre région par le Spelc local).

Date : / / **Signature** :

SPELC de la Gironde - MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**Référence Unique de Mandat** (ne pas remplir)[illegible]

Adhésion par prélèvement automatique :

- L'adhésion au SPELC par prélèvement automatique est reconduite d'année en année.
- Chaque adhérent reçoit, en février au plus tard, un reçu fiscal indiquant le montant des prélèvements de l'année écoulée.
Ce reçu fiscal permet de prétendre à un crédit d'impôts de 66% du montant de la cotisation syndicale dans la limite de 1% de son revenu brut.
- Pour les adhérents « aux frais réels » la cotisation versée au SPELC est déductible des revenus.
- Les prélèvements ont lieu **fin-novembre, fin-février, fin-mai** de chaque année scolaire.
- La résiliation du prélèvement doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au syndicat départemental. Elle prend effet, dès le prélèvement du trimestre civil qui suit la réception de la lettre.

Merci de renvoyer cet imprimé **entièrement complété**
à l'adresse ci-contre en **y joignant obligatoirement**
un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.)
ou de Caisse d'Épargne (R.I.C.E.)

Trésorière : Mme SOPHIE PETITPIED
La HOUSE 9 Place de la CLAIRIERE
33610 CANEJAN
06 12 85 32 24 s.petitpied@spelc.fr

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

VOTRE NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE

Prénom :

Adresse :

Ville :

Le Numéro d'identification international de votre compte bancaire - IBAN:

[illegible]

Le Code international d'identification de votre banque - BIC:

[illegible]Païement ponctuel : ☐**NOM ET ADRESSE DU CREANCIER**

SPELC Aquitaine – PR
Chez Mr Henri-Charles MEDVID 190, Chemin de Pineau
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

Identifiant SEPA du créancier – ICS: (ne pas remplir)

[illegible]

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

En signant ce formulaire de mandat vous autorisez le SPELC Aquitaine à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SPELC Aquitaine agissant pour le SPELC 33. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous passez avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois pour un prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

N° NATIONAL EMETTEUR

642045

A.....

Le.....

SIGNATURE:

--